



CONCOURS EXTERNE / INTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2021

**Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse
du dossier remis au candidat portant sur un sujet technique**

Option : Ingénierie environnementale

EPREUVES N° 1 & 6

**Durée : 5 h
Coefficient : 5**

**SUJET : La mise en place d'une économie circulaire locale de la matière
organique au profit d'une stratégie alimentaire territoriale**

Vous êtes nommé Directeur de l'économie circulaire dans une métropole de 300 000 habitants qui comprend une ville centre de 130 000 habitants très urbanisée, quelques communes périurbaines de taille intermédiaire et plusieurs communes rurales avec une population ne dépassant pas les 2 000 habitants.

La Directrice Générale des Services est mutualisée métropole-Ville centre, et le Président de la métropole est le maire de la ville centre. L'organigramme, mutualisé entre les services de la Ville centre et ceux de la métropole, comprend notamment une direction de l'enfance dotée d'un service de la restauration collective, une direction des déchets, une direction des espaces verts, une direction de l'éducation à l'environnement, une direction assainissement et une direction de la cohésion sociale.

Les élus souhaitent mettre en œuvre un projet alimentaire territorial ambitieux ayant pour objectif de rendre accessible une alimentation de qualité au plus grand nombre, privilégiant les circuits courts. Ils souhaitent également favoriser des pratiques de production respectueuses de l'environnement, favorables à la biodiversité, à la qualité des eaux et des sols.

Par ailleurs, la collectivité est en retard vis-à-vis des objectifs de la loi sur la transition écologique et la croissance verte en termes de solutions de tri à la source des biodéchets pour les particuliers. Les élus souhaitent rattraper le retard et trouver des solutions locales à l'échelle territoriale permettant de répondre aux objectifs réglementaires et de valoriser le projet alimentaire territorial.

Enfin, les élus souhaitent que l'élaboration de ce projet alimentaire territorial et la mise en place de solutions pour le tri à la source des biodéchets soient l'occasion de sensibiliser les habitants à des pratiques plus écologiques et de reconnecter les habitants à la

nature.

Synthèse :

En tant que Directeur de l'économie circulaire, la DGS vous demande de rédiger une note mettant en avant les enjeux de l'économie circulaire de la matière organique à l'échelle du territoire et en quoi sa mise en place peut être utile à l'élaboration d'une stratégie alimentaire territoriale.

Propositions :

La DGS vous demande de rédiger une note méthodologique pour organiser et planifier la mise en œuvre de cette économie circulaire de la matière organique à l'échelle du territoire dans ces différentes composantes, en prenant en compte les attentes des élus et des citoyens.

Vous rédigerez ces notes à partir des éléments contenus dans le dossier et de vos réflexions personnelles.

Barème de notation :

Synthèse : 10 points

Propositions : 10 points

DOCUMENTS JOINTS

Document n° 1	Avantages et inconvénients du compostage des boues en comparaison d'une valorisation agronomique directe des boues brutes <i>Source : TSM numéro 3 - 2020</i>	Page 4
Document n° 2	Extrait du guide « Compostage partagé – synthèse thématique – Compost » <i>Source : ADEME - Juin 2020</i>	Page 10
Document n° 3	Les 24 projets pour l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux (extrait du programme national pour l'alimentation – 2019-2020) <i>Source : Ministère de l'agriculture - 2020</i>	Page 14
Document n° 4	ConcerTO – Gestion territoriale de la matière organique – Guide méthodologique (extrait p 4 à 14) <i>Source : ADEME - Décembre 2018</i>	Page 15
Document n° 5	Agrilocal, le portail qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs publics <i>Source : ministère de l'agriculture et de l'alimentation - 2020</i>	Page 27
Document n° 6	Economie circulaire et alimentation : les fondamentaux <i>Source : ADEME - 2014</i>	Page 29
Document n° 7	Accompagner la mise en œuvre des mesures de la loi EGAlim pour la restauration collective (extrait du programme national pour l'alimentation 2019-2020) <i>Source : Ministère de l'agriculture - 2020</i>	Page 31
Document n° 8	L'éducation alimentaire de la jeunesse (extrait du programme national pour l'alimentation 2019-2020) <i>Source : Ministère de l'agriculture - 2020</i>	Page 32
Document n° 9	De la reconstitution à la reconstruction de sols à partir de déchets	Page 34

	<i>Source : Jardins de France -Mai-Juin 2016</i>	
Document n° 10	Exemples de succès (extrait de Feuille de route économie circulaire, 50 mesures pour une économie 100% circulaire) <i>Source : Gouvernement - Avril 2018</i>	Page 38
Document n°11	L'ADEME lance un nouvel appel pour trier à la source les biodéchets <i>Source : Journal de l'environnement - Septembre 2019</i>	Page 39
Document n°12	En côte d'Or, un pôle maraîcher dédié à la production de légumes bio pour la restauration collective ! <i>Source : Agrilocal, le mag – Janvier 2021</i>	Page 40
Document n°13	Constuire un projet alimentaire durable pour la ville de Rennes. <i>Source : Programme national alimentaire 2015-2016</i>	Page 41

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature ou nom, grade, même fictifs.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, les copies doivent être paginées avant la fin de l'épreuve. La gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.